

Société Historique de Tournettes



Bulletin N°7

Juillet 2014



Tournettes sur Loup
à Monsieur et Madame. Marius Audoubert
9-9-28



En couverture une aquarelle de Baptistin Serraire dédiée à Monsieur et Madame Marius Audibert.

Rue du Pas-es-cas
dont la signification viendrait de
«passage étroit», rue surnommée
«esquiche coude» par les villageois.



**La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.
De même tout témoignage sera le bienvenu.**

Contact : damien.bagaria.@orange.fr

Ce fascicule est disponible sur le site WEB de la SHT (<http://shtourettesurloup.com>).

La version papier est en vente à la Presse les Violettes au prix de 2 €.

Adhésion SHT, cotisation annuelle 10€

Sommaire

La tour de l'horloge page 2



Les croix de mission page 8



Les bagarres entre jeunes page 10



Les faits divers à Tourrettes page 12



Souvenirs d'élections page 16



Rien ne change vraiment page 18



La mémoire de Tourrettes page 20



Un mannequin pose chez Roussil page 21



Editorial

Nous vous proposons, avec un léger retard, le numéro 7 de notre bulletin. Il est comme toujours quelque peu éclectique : des faits divers plus ou moins dramatiques, un peu d'histoire de notre patrimoine immobilier et religieux complétés par des illustrations. Enfin quelques lignes sont consacrées à Maria Pigallio, une centenaire Tourrettane qui vient de nous quitter.

Le nombre de nos adhérents poursuit doucement mais sûrement sa progression.

Enfin, nous tenons à remercier la municipalité pour l'attribution, au titre de l'année 2014, d'une subvention qui nous permet de maintenir la vente de cet exemplaire au prix modique de 2 euros.

Philippe Bensa



Tourrettes et Vence sont libérés le 27 août 1944; dès lors, le courrier est affranchi dans la liberté retrouvée.

La Tour de l'Horloge :

une cloche plus coûteuse et la tour qui menace de s'effondrer

La tour de l'horloge du village a connu bien des péripéties au cours du XIX^e siècle :

- la mise en place d'une cloche;
- puis des travaux de confortement de l'édifice;
- finalement la démolition et la reconstruction de la tour.

1- L'installation d'une cloche

Le problème soulevé à l'époque ne résidait pas dans les travaux de montage ou de pose mais plutôt dans son coût de fabrication. A l'époque, la municipalité de Monsieur Michel LIONS, maire de Tourrettes de 1821 à 1822, décidait de faire fabriquer une cloche pour la tour de l'horloge. Le montant prévisionnel était de 400,00 francs.

Au moment de sa livraison le fondeur de la cloche informait le Maire qu'en réalité la cloche était beaucoup lourde que prévue (220 kilos) et réclamait en conséquence un supplément de prix d'un montant de 492,00 francs, montant calculé sur la base de 4,10 francs le kilo, pour un coût total de 892,00 francs soit de nos jours environ 7.800 €. Monsieur LIONS décidait de réunir son conseil le 9 septembre 1821 pour les informer de la situation en déclarant « *nous avons à payer un excédent de quatre cent quatre vingt douze francs ayant cru que des souscriptions volontaires auraient pu faire face à cette somme, mais le manque des recettes nous a prouvé que ce service est tout à fait illusoire et nous sommes obligés de nous replier sur les ressources de la Commune* ». De nos jours cette cloche n'est plus dans la tour.

Dans son livre « *Tourrettes-sur-Loup en son pays* », Madame Nicole ANDRISI fait état dans l'église Saint-Grégoire d'une cloche qui aurait été fondue en 1820 à Toulon.

La question est de savoir s'il s'agit de la même qui aurait pu être ainsi déplacée de la tour au clocher. L'énigme reste à élucider !

2- Les travaux de confortement de la tour

Au fil des temps, la tour qui surplombait la toiture de la maison communale s'était dégradée et risquait à tout moment de s'effondrer.

Monsieur Emile BAUSSY, maire de Tourrettes de 1869 à 1873 et de 1874 à 1875, conscient des dangers qu'elle représentait, décidait de réunir son conseil le 16 septembre 1872 pour l'informer de la situation et prendre les décisions qui s'imposaient. Après un exposé détaillé de la situation, le conseil municipal décidait en urgence d'autoriser le maire de traiter de gré à gré avec l'entreprise de maçonnerie LAMBERT de Vence les travaux de confortement moyennant la somme de 297 francs.

3- Démolition et reconstruction de la tour

Malgré ces travaux la situation demeurait critique et la tour présentait de nouveau un réel risque pour la sécurité publique. La nouvelle municipalité présidée par Monsieur Alexandre GI-RAUD, maire de 1896 à 1913, décidait finalement de la faire démolir en 1900.

L'année suivante le conseil municipal décida de reconstruire cette tour et de confier ce projet au service départemental des Ponts et Chaussées.

Le cahier des charges de ce marché prévoyait notamment dans son article 2 que les pierres utilisées proviennent exclusivement des carrières de La Sine à Vence et que le sable soit extrait du Loup.

112 ans après sa reconstruction la tour de l'horloge trône toujours sur la place de notre cité.

Philippe Bensa

